



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Christophe DENAIRE, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY, Laurette LEMESTRE, ayant donné pouvoir à Marie-Anne PIED,

Secrétaire de séance : Marie-Anne PIED

<u>Nombre de conseillers :</u>

En exercice : 20

Présents : 18

Représentés : 2

Votants : 20

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 avril 2025
2. Vote des subventions aux associations
3. Tarifs des services enfance à compter du 1^{er} septembre 2025
4. Modification du règlement intérieur de l'Escale
5. Avenant au contrat d'assurance des véhicules à moteur
6. Validation du devis COLAS pour la fourniture de Point A Temps Automatique (PATA)
7. Manifeste pour la protection des zones de captages d'eau en Loire-Atlantique
8. Tirage au sort des jurés d'assises 2026
 - Informations
 - Questions diverses

1- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 avril 2025

Le procès-verbal est envoyé par mail avec la convocation.

VOTE : UNANIMITÉ

2- Vote des subventions aux associations

La commission VIE ASSOCIATIVE s'est réunie le 18 mars 2025, afin d'étudier les différentes demandes de subventions déposées et propose d'attribuer les montants comme mentionné dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2 024	2 025
SPORT		
Sainte-Reine Crossac Football	2 027	2 467
Espérance de Crossac - Section Basket	2 982	2 524
Espérance de Crossac - Tennis	-	372
LOISIRS		
A.C.C. - Association Cyclotourisme de Crossac	580	600
A.C.C.A. - Association Communale de Chasse Agréée de Crossac	310	320
Amicale Laïque	280	280
Arts et Plaisir	280	280
Petit Théâtre de Crossac	280	200
Amis du Plaisir des Courtes	280	280
A.C.L.C. - Association Culturelle des Loisirs de Crossac	280	280
Curieux par Nature	184	430
SOCIAL		
Secours Populaire Français	135	135
Secours catholique	-	135
P.A.C.T.E.S. - Association pour l'aide à la réinsertion	1 000	1 000
A.D.A.R. - Association D'Aide à Domicile	690	598
A.D.M.R. - Aide à Domicile en Milieu Rural	-	50
Asso. Centre de Soins Infirmiers St Malo/St-Joachim/Crossac	280	280
F.N.A.T.H.- Fédé. Nat. des accidentés de la Vie & trav. Handicapés	135	135
Donneurs de Sang St Malo/ St_Joachim/ Crossac	400	400
Association des Retraités de Crossac	350	280
La Croix Rouge	135	135
Les Clés du Contact	280	280
ECOLES		
Association Condorcet	350	460
Parents d'élèves Montfort (A.P.E.L.)	280	280
O.G.E.C. Montfort	280	280
Collège Frida Kahlo	-	135
DIVERS		
U.N.C.- A.F.N. (Anciens Combattants)	300	300
Souvenir Français	100	100
C.I.D.F.F.	135	135
France ADOT	85	-
Les Eaux Vives EMMAUS	135	135
Entraid Addict	135	135
Rêves de Clowns	-	135
A.F. Sclérose en Plaques	-	135
SOUS-TOTAL Subventions de fonctionnement	12 988	13 691
Demandes exceptionnelles :		
Basket	2 000	-
Collège Frida Kahlo Championnat Danse	400	-
L'Aristocrate et le Valet	250	-
Les Ames Perdues	300	-
Association Condorcet		400
SOUS-TOTAL Subventions exceptionnelles	2 950	400
TOTAL GENERAL	15 938	14 091

VOTE : UNANIMITÉ (5 abstentions)

O. DEMARTY – F. GOINEAU – C. GUIHARD – G. LAUNAY – E. VINCE

3- Tarifs des services enfance à compter du 1^{er} septembre 2025

Les tarifs Enfance-Jeunesse sont fixés depuis 2014 sur 7 tranches de quotient familial comme indiqué ci-dessous. Aujourd'hui, nous constatons que plus de la moitié des familles fréquentant l'Escale se situent dans la tranche haute (supérieurs à 1501 € ou QF non fournis).

Ainsi, une famille de 2 parents et 2 enfants ayant un QF de 1501 € paye le même prix qu'une famille avec un QF de 2000 € ou plus, alors que les revenus mensuels estimés des familles sont différents :

- QF 1501 € = 4503 €
- QF 2101 € = 6303 €

Dans ce contexte, la commission ENFANCE s'est réunie et propose la création de 3 tranches supplémentaires afin de proposer des tarifs plus adaptés aux ressources des familles.

Aujourd'hui :

QF < à 500 €
501 € < QF > 700 €
701 < QF > 900 €
901 € < QF > 1 100 €
1 101 € < QF > 1 300 €
1 301 € < QF > 1 500 €
QF > à 1501 €

A partir du 1^{er} septembre 2025 :

QF < à 500 €
501 € < QF > 700 €
701 < QF > 900 €
901 € < QF > 1100 €
1101 € < QF > 1300 €
1301 € < QF > 1500 €
1501 € < QF > 1800 €
1801 € < QF > 2100 €
QF > à 2101€

Le Maire informe le Conseil du déploiement du nouveau logiciel et du portail familles et félicite la coordinatrice Enfance pour l'organisation et l'anticipation autour de ce projet.

VOTE : UNANIMITÉ

4- Modification du règlement intérieur de l'Escale

Dans le cadre du changement de logiciel / portail familles, il convient de mettre à jour le règlement intérieur afin de l'adapter au nouveau mode de fonctionnement mis en place à la rentrée de septembre 2025.

Les modifications portent également sur un toilettage des dispositions actuelles.

VOTE : UNANIMITÉ

5- Avenant au contrat d'assurance des véhicules à moteur

Dans le cadre de l'attribution des marchés d'assurance au 1^{er} janvier 2023, le lot n°3 (flotte automobile) est assuré auprès de la SMACL. Au vu de notre sinistralité, la SMACL nous informe d'une hausse de 50 % de notre cotisation à compter du 1^{er} janvier 2026. A défaut d'accord sur cette majoration avant le 30 juin 2025, la résiliation du contrat interviendra de plein droit.

Le Conseil municipal valide la hausse des tarifs et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

VOTE : UNANIMITÉ

6- Validation du devis COLAS pour la fourniture de Point A Temps Automatique (PATA)

Afin de procéder aux reprises sur les voies communales, il est proposé de valider le devis PATA de l'entreprise COLAS pour 15T et pour un montant de 19 800 € TTC.

Ces travaux devraient être réalisés courant juin / juillet.

VOTE : UNANIMITÉ

7- Manifeste pour la protection des zones de captages d'eau en Loire-Atlantique

L'eau est un bien commun à tous et doit être protégée.

A ce titre, la protection de la qualité de l'eau est un enjeu qui dépasse les sensibilités politiques et il est proposé au Conseil municipal d'adopter le vœu pour la santé des habitants, pour une eau de qualité, pour l'interdiction des produits phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable.

VOTE : UNANIMITÉ

8- Tirage au sort des jurés d'assises 2026

L'arrêté préfectoral du 30 avril 2025 fixe la répartition des jurés de la Cour d'Assises de Loire-Atlantique pour 2026,

Pour Crossac, 6 personnes doivent être tirées au sort à la partir de la liste électorale.

Sont désignées les personnes suivantes dont les coordonnées seront transmises au greffe de la cour d'Assises de Nantes :

Mme GUILLOUZOUIC Régine, Mme DESBOIS Béatrice, M. OLIVAUD Gilbert, M. TIGER Bernard, Mme MOYON Alice, M. MOYON Marc.

Elles doivent être âgées de plus de 23 ans au 1er janvier 2026 et doivent donc être nées avant le 1^{er} janvier 2003.

- **Informations**
- **Questions diverses**

La séance est levée à 21h00.

Arrêté le 02/07/2025

Publié sur le site internet le 07/07/2025

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le Secrétaire de séance
Marie-Anne PIED**

